

COMITE LOCAL DES OEUVRES SOCIALES

DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BORDEAUX

Conditions générales de vente sur les Séjours ou sorties proposées par le CLOS

Les tarifications pour les séjours « Neige et rando » ou locations sur les centres de Vacances d'ISESTE, de LEON, et Saint MALO sont proposées aux agents Hospitaliers actifs/ retraités du C.H.U de Bordeaux, adhérents au CLOS, et leurs enfants à charge fiscalement.

Toute annulation doit être notifiée au C.L.O.S par mail : clos.pellegrin@chu-bordeaux.fr ou par lettre recommandée aux coordonnées indiquées ci-dessous :

C.L.O.S

Annulation séjour

Groupe Hospitalier Pellegrin

Place Amélie Raba Léon

33076 Bordeaux Cedex

CONDITIONS D'ANNULATION :

1. Toute annulation entraîne le paiement des indemnités suivantes pour une annulation notifiée par mail ou lettre recommandée

- **ANNULATION INDIVIDUELLE ou FAMILLE**

Si un participant annule, des frais lui seront retenus par rapport à la date du départ :

- de 45 à 30 jours avant le départ : = 25% de retenu sur le montant du séjour*
- de 29 à 16 jours avant le départ : = 40% de retenu sur le montant du séjour*
- de 15 à 8 jours avant le départ : = 60 % de retenu sur le montant du séjour*
- de 7 jours à la date du départ : = 80 % de retenu sur le montant du séjour*

2. Dans le cas d'une annulation non notifiée par courrier ou par mail, les sommes déjà versées ne seront pas restituées à l'adhérent.
3. **Condition d'annulation en cas de Maladie/décès d'un des participants ou obligation de changement planning /de service :** En cas d'annulation pour cause de maladie/décès ou obligation de service d'un des participants au séjour, un document médical justifiant la maladie/décès ou attestation du cadre hiérarchique avec tampon de service mentionnant le besoin de service sera exigé.
Dès réception de ce document, l'adhérent bénéficiera uniquement d'un avoir. Ce dernier pourra être utilisé dans un délai de 2 ans (à compter du courrier ou mail indiquant l'annulation). Cet avoir sera utilisé sur un séjour neige / colonie /centre de vacance Léon/ Iseste / St MALO (exclusivement sur les séjours ou sorties proposées par le CLOS).
4. **Condition d'annulation en cas de mesures sanitaires** imposées par le gouvernement (ex : type COVID) : L'adhérent sera remboursé totalement des sommes déjà encaissées.

Le 01/01/2021

LE PRESIDENT du CLOS

Guilbert Vincent

Groupe Hospitalier Pellegrin
Place Amélie Raba Léon 33076 Bordeaux Cedex
Tél.: 05.56.79.54.32